

Communiqué de **Presse**

Pour des Nivernais qui imaginent leur futur

La Nièvre, le seul Département français à s'appuyer sur un réseau dynamique de FABLAB

La Nièvre est le seul département à avoir créé un réseau de Fablab. Fabien Bazin, vice-président du Conseil départemental en charge du développement numérique, Jocelyne Guérin, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'aménagement des territoires, Maire de Luzy, inaugurent les nouveaux équipements du Fablab de la médiathèque, rue du docteur Dollet à Luzy, samedi 8 décembre à 11 heures. Parmi ces équipements une découpeuse laser Speedy 100, et une imprimante 3D GAIA 3D MAX.

PROGRAMME

- **11 h** : mot d'accueil de Jocelyne Guérin : le Fablab un service proposé par le Département pour l'innovation et le développement local qui renforce l'action *Luzy Village du futur* ;
- **11h10** : intervention de Fabien Bazin, vice-président en charge du Développement Numérique évocation de l'implication forte du Conseil Départemental de la Nièvre dans le soutien à l'innovation (investissement de 20 000€), mots sur le concours organisé depuis le 1^{er} octobre 2018 « Trophées de la création et de l'innovation numérique », évocation du projet *Ici Morvan* ;
- **11h20** : présentation du réseau des Fablab de la Nièvre par Pascal BERNARD, chef du Service Accompagnement au Numérique du Conseil départemental de la Nièvre ;
- **11h25** : présentation de l'ensemble des équipements du Fablab de Luzy et démonstration. Fabrication numérique avec les nouveaux outils (découpeuse laser et imprimante 3D) par Ségolène de La Roche Saint-André de la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan).

En 2014, le Conseil départemental de la Nièvre a créé plusieurs espaces de fabrication numérique, dits **Fablab** dans la continuité d'un réseau existant d'animateurs en services numériques. Ces structures dont l'objectif est de favoriser le développement local permettent de créer, de tester, d'imaginer et de se projeter dans de nouvelles activités.

Ce sont des espaces qui favorisent l'échange, la collaboration, l'entraide pour assurer la réussite d'un projet.

Le Conseil départemental souhaite donner la possibilité à tous les Nivernais d'accéder à ses outils. Deux Fablab ouverts au public ont été créés sous l'égide du Département : ils sont situés dans les communes de Clamecy et Luzy.

Un autre espace à destination du grand public, implanté à Lormes, est porté par la mission numérique du Pays Nivernais-Morvan. Les autres Fablab dépendent d'un pays partenaire.

Ces trois Fablab fonctionnent sur un mode identique et avec les mêmes tarifs d'abonnement.

Le parc de matériel est mutualisé, et les usagers sont orientés par le service d'accompagnement au numérique du Conseil départemental vers un Fablab ou un autre en fonction de leurs projets et de leurs besoins.

Quel projet, pour quel Fablab ?

Une partie du public vient réparer du matériel ou des objets pour lesquels ils ne trouvent pas de pièces détachées. D'autres, réalisent des éléments de signalétique, des objets nouveaux ou conduisent des projets artistiques. Julien Oudin, un ergothérapeute, a par exemple imaginé des objets en 3D permettant à ses patients de maintenir ou restaurer leur autonomie avec le soutien du Fablab de Clamecy. Sa création a été récompensée en février 2018 par un Trophée de la création numérique, une manifestation initiée par le Conseil départemental pour valoriser celles et ceux (professionnel ou particulier) qui s'investissent ou pensent notre avenir numérique dans les domaines de la vie quotidienne.

Les autres trophées sont également venus récompenser Benoit Mathe pour Flipagri, une application pour l'entretien du matériel agricole, Alexandre Joly, pour KEIKAI un outil pour centraliser la détection de cyber-attaques, Ismène Amidey, étudiante à l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Bourgogne pour MICY, la veilleuse connectée et cinq collégiens du collège Victor-Hugo pour HUGOBOTIC, la chatière intelligente. Deux étudiants en classes préparatoires du Lycée Jules-Renard, Jocelyn et Philippe avaient quant à eux développé une carte électronique pour éviter les zones de survol interdites en drone.

Le concours 2018/2019 des *Trophées de la création et de l'innovation numérique* est ouvert à candidature jusqu'au 31 décembre.

Les résultats seront connus en avril 2019, lors d'une cérémonie officielle organisée par le Département dans la salle réceptive du Marault à Magny-Cours.

D'ici là, la Nièvre vous invite à postuler, à proposer vos idées, à formuler vos rêves.

Retrouvez l'ensemble des informations
sur les Fablab et les Trophées du Numérique
sur www.nievre.fr.

Renseignement auprès de : mediation.numérique@nievre.fr

Contact :

Emmanuel Coulombeix / Responsable éditorial / 03 86 60 69 39